

Appel à candidature

Ambassadeur du Parc/ Coordonnateur

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur a pour mission d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, mise en valeur, gestion, animation, développement, menées par les signataires de la Charte (partagée par 47 communes, 4 intercommunalités, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes et l'Etat) et leurs partenaires.

Une des ambitions du PNR des Préalpes d'Azur est de parvenir à une meilleure répartition des flux générés par la pratique d'activités de pleine nature et de prévenir les impacts générés par ces activités sur les milieux naturels.

Sur le territoire, les activités de pleine nature cohabitent en effet avec d'autres usages que sont notamment le pastoralisme et la présence de chiens de protection des troupeaux. Le travail de sensibilisation et d'information des visiteurs, habitants et acteurs locaux a pour objectif de pallier à ces conflits en conciliant les différentes activités du milieu naturel

Depuis 2018, le Parc a accueilli 1 puis 3 puis 4 binômes de renfort saisonnier dans le cadre du dispositif régional : les Gardes Régionaux Forestiers (GRF). Répartis sur le territoire, leurs missions sont organisées par l'ambassadeur coordonnateur.

Depuis 2020, le Parc conduit une étude visant à rénover les messages de sensibilisation et de passer à des méthodes pour la conduite du changement à travers notamment la communication engageante ; 2 ambassadeurs à l'année s'inscrivent au cœur de la conception/expérimentation du dispositif.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Ambassadeur :

L'agent aura pour mission souvent en binôme et plus généralement avec l'ensemble des ambassadeurs voire les GRF :

- d'informer et de sensibiliser les visiteurs, usagers du milieu naturel et professionnels sur : le pastoralisme, les comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux (Patous), le Parc et la réglementation ;
- d'assurer la sensibilisation en priorité sur les sites les plus fréquentés et en coordination avec les dispositifs existants ; (sites Natura 2000 notamment) ;
- d'enrichir les travaux préparatoires en matière de communication engageante et de mettre en œuvre la partie terrain de ce dispositif
- d'observer le territoire (suivi de la fréquentation, éco-veille, etc.), collecter et restituer les données ;
- de renseigner sur le territoire et l'outil Parc naturel régional au travers des missions grand public ou lors de rencontres acteurs sur le terrain (y compris élus municipaux) ; faire remonter l'expression du terrain au reste de l'équipe
- d'avoir un rôle de médiateur entre les différents usages du milieu ;
- d'intervenir ponctuellement dans des dispositifs de formation pour sensibiliser à l'outil PNR et au territoire ;
- de proposer ponctuellement des animations sur les thématiques du Parc à destination de différents publics ;
- de participer à la réalisation du bilan de l'opération en fin de mission et fournir des rapports quotidiens ;
- de promouvoir les activités de découverte respectueuses de l'environnement, la diversité et la richesse des patrimoines à découvrir ;

Coordonnateur :

Si les tâches administratives sont réparties entre les 2 ambassadeurs sur la saison hivernale et les 4 sur la saison d'été, le coordonnateur supervise et veille à la bonne organisation du travail et de la logistique, aux prévisions budgétaires et au suivi ; en outre il pilote la formation de l'ensemble des saisonniers

Il participe aux rencontres proposées par la Région dans le cadre du dispositif GRF.

CONNAISSANCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR ETRE :

- capacité de travail en équipe mixte,
- bonne condition physique, résistance à l'effort et capacité de travail en extérieur,
- goût pour la communication et aisance dans le contact envers différents publics (visiteurs, scolaires...), capacité à les aborder,
- sensibilité à l'environnement,
- aptitude au travail en bureautique, et à la remontée d'informations statistiques ou administratives,



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- rigueur, ponctualité et dynamisme.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE :

L'équipe « ambassadeur/garde forestière » est placée sous l'autorité hiérarchique du Directeur et en lien technique avec les chargés de mission « Tourisme et Activités de Pleine Nature », « Biodiversité et Milieux Naturels », « Education à l'Environnement et au Territoire ».

L'équipe est encadrée techniquement par l'ambassadeur coordonnateur, qui assure l'intermédiaire avec le supérieur hiérarchique ; l'ensemble de l'équipe contribue aux différentes tâches administratives liées à la mission, réparties par le coordonnateur.

FORMATION – DIPLOMES REQUIS

- niveau BTS ou BPJEPS et/ou expérience dans les domaines de l'animation et de l'environnement
- Expérience dans les fonctions souhaitée au regard de la mission de coordination
- PERMIS B indispensable (conduite quotidienne sur routes de moyenne montagne),
- Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CONDITIONS

- Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine (1607h plafond plancher)
- Travail les week-ends et jours fériés d'avril à octobre.
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.
- Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – Technicien Territorial (catégorie B) et selon expérience.
- Avantages : tickets restaurant
- Type de poste : contrat de projet – emploi non permanent – Contrat à durée déterminée jusqu'au 15 mai 2023.
- Prise de poste : **25 mars 2022.**

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement: à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr avec la mention « Candidature Ambassadeur coordonnateur » **avant le 2 mars 2022 à 12h00.**

Le jury de recrutement se déroulera le 17 mars 2021 à Saint-Vallier-de-Thiery.